

## **20180528 : Communiqué Jamais Sans Toit : Quinzaine de Solidarité**

A un mois des vacances d'été, le collectif « Jamais sans toit » qui fédère les comités de soutien aux enfants scolarisés sans-abri de la Métropole lyonnaise tire à nouveau la sonnette d'alarme ! Il organise une quinzaine de mobilisation au sein des établissements scolaires autour des élèves sans toit et une grande soirée de soutien le mardi 29 mai.

Vous trouverez en pièce-jointe au format PDF l'affiche qui annonce l'événement.

### ***Pourquoi une quinzaine de mobilisation autour des élèves sans toit ?***

#### **Rappeler au Président de la République les promesses qu'il a faites**

Que reste-t-il des promesses faites par le Président de la République l'été dernier lorsqu'il formait le vœu que "*d'ici la fin de l'année [il n'y aurait] plus personne dans les rues, dans les bois...*" ? Que reste-t-il des bonnes intentions qu'il avait affichées au mois d'octobre à l'occasion de la Journée Internationale de la Misère avec le lancement d'une politique de lutte contre la pauvreté qui ciblerait l'enfance et la jeunesse ? Rien ou presque. Il aura déjà fallu les occupations d'école aux mois de novembre et décembre, en dépit des menaces d'évacuation par la force et des pressions hiérarchiques exercées sur les enseignants, pour permettre à plus de 200 enfants d'intégrer le dispositif hivernal d'hébergement d'urgence. Alors aujourd'hui, n'est-il pas absurde, mais aussi contre-productif d'imaginer que ces élèves - alors que leurs résultats scolaires se sont améliorés, leur intégration auprès au sein de l'école s'en est trouvée facilitée - puissent de nouveau être plongés dans l'angoisse de la rue qu'ils avaient quittée au début du plan froid ?

#### **Dénoncer les remises à la rue et la gestion kafkaïenne de sortie du plan froid**

Non seulement les remises à la rue sont contraires au principe de continuité de l'hébergement d'urgence. Mais elles s'effectuent dans la précipitation et la brutalité. C'est donc la gestion bureaucratique des « flux » qui prend le dessus sur la prise en considération des situations humaines et des besoins fondamentaux des personnes. Ainsi, lorsque l'Etat annonce le 3 avril, contrairement à qu'il avait toujours annoncé, une rallonge budgétaire afin d'assurer la pérennisation de 5000 places d'hébergement sur le territoire national, cela laisse peu de temps aux Préfecture pour anticiper. Il faut donc "vider" les hôtels et certains centres pour « trier » et

« répartir » les familles dans d'autres, selon des critères qui bafouent gravement la dignité des personnes concernées, et qui contreviennent au principe fondamental d'égalité devant la loi. La façon dont a été gérée la sortie des familles de hébergées à la Caserne Chabal à Saint-Priest fin avril en est l'illustration funeste : suite à l'irruption des forces de police à l'intérieur de la caserne, les pompiers avaient dû intervenir à six reprises pour prendre en charge les personnes victimes de malaises. Certaines familles, paniquées par la présence policière, avaient quitté la caserne dans la précipitation. Mais cet épisode n'a pas servi de leçon aux autorités qui ont procédé exactement de la même manière avec les familles hébergées au foyer de la Sarra : la promesse qui leur avait été faite d'une prolongation de la prise en charge jusqu'à la fin du mois de juin n'ayant pas été tenue, ils n'ont eu que quelques jours pour quitter les lieux. Avec, parmi elles, nombre de femmes enceintes ou seules avec des enfants.

### **Alerter les autorités compétentes et les placer face à leurs responsabilités**

Le concert de soutien et les goûters solidaires qui se tiendront dans 12 établissements scolaires de la Métropole lyonnaise permettront donc aux comités de soutien de récolter des fonds qui aideront à parer à l'urgence et financer quelques nuits d'hôtel pour les familles brutalement remises à la rue à la fin du plan froid. Pour autant, parce que la charité citoyenne ne pourra se substituer plus longtemps au principe de solidarité républicaine, ils seront surtout l'occasion de réaffirmer avec force le caractère inconditionnel du droit à l'hébergement d'urgence consacré par la loi tel qu'il a été rappelé avec force par M. le Défenseur des Droits aux parlementaires mercredi 11 avril et dans son rapport annuel.

### **Occuper les écoles pour mettre les familles à l'abri**

Puisque les autorités compétentes sont incapables d'assurer la continuité de l'hébergement d'urgence, plusieurs écoles seront occupées afin de mettre à l'abri les élèves et leur famille. Pour reprendre les propos tenus début mai par M. Guy Corazzol, adjoint au Maire de Lyon, délégué à l'Education, à propos de l'occupation de l'école Léon Jouhaux, l'école est bien un « sanctuaire ». Les citoyens engagés auprès des élèves sans-abri et de leur famille tiennent justement à faire de l'école un espace préservé de la brutalité du monde extérieur au sein duquel les élèves les plus faibles peuvent malgré tout vivre leur enfance.

*Les comités de soutien fédérés au sein du collectif « Jamais sans toit » n'accepteront aucune remise à la rue des élèves et de leur famille. Ils*

*continueront d'accompagner les familles dans leurs demandes d'un hébergement stable dans lequel elles pourront être accompagnées dans leurs démarches d'insertion.*

*Un toit c'est un droit, faisons respecter la loi !*

Twitter : <https://twitter.com/jamaissanstoit>

Facebook : <https://www.facebook.com/jamaissanstoit69/>

### **Programme de la quinzaine de mobilisation dans les établissements scolaires :**

Ecole Gilbert Dru (Lyon 7) : jeudi 24 mai à 16 h 30	(contact : 06 81 38 29 61)
Ecole Lakanal (Villeurbanne) : lundi 28 mai à 15 h 50	(contact : 06 13 47 99 09)
Ecole Robert Doisneau (Lyon 1) : mardi 29 mai à 16 h 30	(contact : 06 84 17 25 85)
Ecole Léon Jouhaux (Lyon 3) : mardi 29 mai à 16 h 30	(contact : 06 88 33 73 17)
Ecole Marc Bloch (Lyon 7) : mercredi 30 mai à 8 h 00	(contact : 06 72 54 29 54)
Ecole Ernest Renan (Villeurbanne) : mercredi 30 mai à 8 h 30	(contact : 06 83 19 12 51)
Ecole Grandclément (Vaulx-en-Velin) : jeudi 31 mai à 15 h 45	(contact : 06 89 25 68 92)
Ecole Berthelot (Lyon 7) : jeudi 31 mai 16 h 30	(contact : 06 30 63 41 44)
Ecole Victor Hugo (Lyon 1) : lundi 4 juin à 16 h 30	(contact : 06 75 82 85 54)
Ecole Pierre Brossolette (Oullins) : mardi 5 juin à 16h	(contact : 06 72 04 02 47)
Ecole Michel Servet (Lyon 1) : jeudi 7 juin à 16 h 30	(contact : 06 18 06 50 70)
Ecole Makarenko (Vaulx-en-Velin) : vendredi 8 juin à 15 h 45	(contact : 06 63 85 76 60)

### **Grande soirée le mardi 29 mai**

18h00 : Rassemblement Place des Terreaux

19h00 : Apéro-conférence de Presse à l'école Doisneau (Lyon 1)

20h30 : Concert à la salle Paul Garcin « Le secret de Papier » (contact : 06 84 17 25 85)